

NOTE D'INFORMATION

n° 23.28 – Juin 2023

Six apprentis sur dix et un lycéen professionnel sur trois, en emploi six mois après leur sortie de formation en 2020, exercent un métier en lien avec leur domaine de formation

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : Christel Collin, Nathalie Marchal, DEPP-A1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Anthony Fruchart
e-ISSN 2431-7632

► L'emploi exercé n'est pas toujours en lien avec la formation suivie. Parmi les jeunes issus de la voie professionnelle, de niveau CAP à BTS, en emploi six mois après leur sortie de formation en 2020, six apprentis sur dix et un lycéen sur trois exercent un emploi en pleine correspondance avec leur formation. Le lien entre formation et emploi est plus ou moins resserré selon les domaines de formation. Dans le « commerce » et l'« hôtellerie - restauration », la part des jeunes en emploi salarié privé dans leur domaine de formation est supérieure à la moyenne et les taux d'insertion proches de la moyenne. À l'opposé, certains domaines de formation sont plus généralistes. Les jeunes issus d'une formation de « services administratifs » ou « social et services » travaillent ainsi dans des domaines d'activité variés.

► Six mois après leur sortie d'études en 2020, 61 % des apprentis issus d'une dernière année d'un cycle d'études professionnelles de niveau CAP à BTS, sont en emploi salarié privé, en janvier 2021.

Six apprentis sur dix en emploi à six mois travaillent dans le domaine correspondant à leur formation

L'emploi exercé n'est pas toujours en lien avec la formation suivie. Ainsi, globalement, six apprentis sur dix en emploi six mois après leur sortie d'études en 2020 exercent un emploi salarié privé en correspondance avec leur domaine de formation ↘ **encadré méthodologie**. La réalisation de stages ou de périodes d'alternance via l'apprentissage lors de la formation initiale sont des atouts pour l'entrée dans la vie active. Ainsi, les apprentis sont souvent embauchés par l'employeur chez lequel ils ont effectué leur apprentissage (c'est le cas de quatre apprentis en emploi sur dix). Leur emploi est donc de fait, dans ce cas, en lien avec leur formation.

Pour certains domaines de formation, la proximité entre la formation et l'emploi est forte alors pour que d'autres, l'insertion mène vers des emplois plus variés.

Pour les secteurs professionnels réglementés ou exigeant un diplôme particulier, un lien fort existe entre formation et métier. C'est le cas, par exemple, pour les formations

en lien avec la « santé ». La proximité entre formation et emploi y est la plus forte, avec 81 % des jeunes issus d'une formation dans ce domaine qui exercent un métier en pleine correspondance avec leur formation. Il s'agit de métiers en forte tension (aide-soignant, auxiliaire de puériculture par exemple), mais ce domaine de formation ne représente que 4 % des apprentis de niveau CAP à BTS sortant d'études (voir « Pour en savoir plus » - Bibliographie et figure 1 complémentaire). Les domaines de formation « alimentation » et « hôtellerie, restauration, tourisme » représentent chacun 10 % des sortants de formation. Les liens entre emploi et formation y sont importants, avec plus de deux tiers des apprentis exerçant un emploi en pleine correspondance avec leur formation ↘ **figure 1a**. Le second domaine dans lequel s'insèrent les apprentis issus de ces formations est le commerce.

Un lien « formation-emploi » plus ou moins resserré selon les domaines

À l'inverse, pour d'autres domaines de formation, la relation entre formation et emploi est plus distendue, les jeunes s'orientant vers un éventail de débouchés plus varié. Parmi les apprentis ayant suivi une formation relevant de la « logistique et manutention », seuls 39 % exercent un métier correspondant à leur domaine de formation et 15 %

travaillent dans les « transports ». Les formations liées au « social et services » se révèlent plus généralistes et transversales. 44 % des jeunes apprentis issus de ces formations s'insèrent dans un emploi en lien avec leur propre domaine de formation, 15 % dans la « santé » et 10 % dans l'« animation socioculturelle » (voir « Pour en savoir plus » - Bibliographie et figure 1a complémentaire).

Six mois après leur sortie d'études en 2020, 36 % des lycéens professionnels issus d'une dernière année d'un cycle d'études professionnelles de niveau CAP à BTS, sont en emploi salarié privé, en janvier 2021.

Un lycéen sur trois en emploi à six mois exerce un métier correspondant à sa formation

Un lycéen professionnel sur trois en emploi, six mois après sa sortie d'études, accède à un emploi salarié privé en lien avec sa formation (voir « Pour en savoir plus » - Méthodologie). Les formations du domaine « commerce » prédominent en regroupant plus d'un sortant sur cinq (23 %). Dans ce domaine, le lien entre formation et emploi fait partie des plus resserrés, avec 47 % des jeunes qui exercent un métier en correspondance avec leur domaine de formation ↘ **figure 1b**. Par ailleurs, 12 % exercent un métier dans l'« hôtellerie-restauration ». Ces deux secteurs sont

généralement recruteurs de main-d'œuvre débutante.

L'« hôtellerie, restauration, tourisme » représente 7 % des lycéens professionnels sortant de formation. C'est un domaine de formation pour lequel le lien entre emploi et formation est parmi les plus élevés. Près d'un jeune sur deux (46 %) exerce un emploi en correspondance avec sa formation et 21 % travaillent dans le « commerce » [figure 1b](#). Les 33 % restant exercent des activités variées (4 % dans l'« industrie de transformation », par exemple).

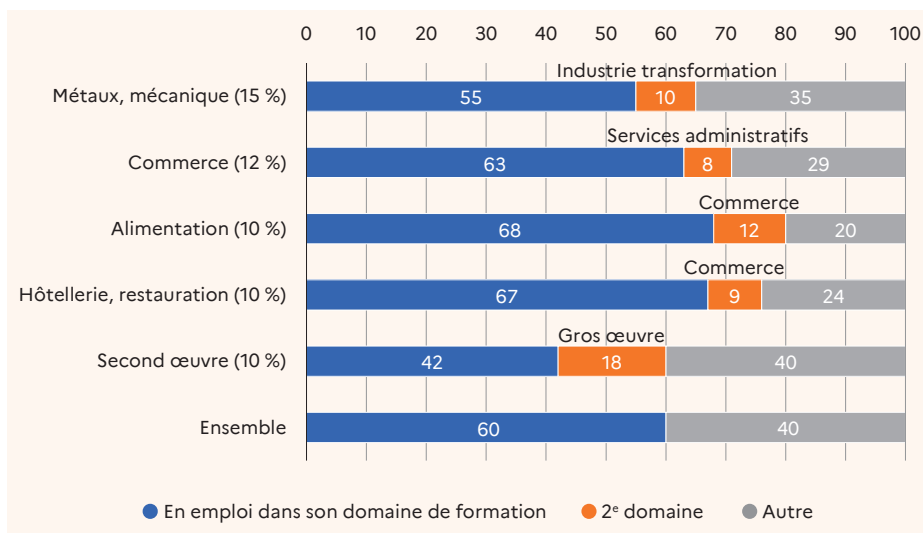
Comme pour les apprentis, c'est dans la « santé » que la proximité entre l'emploi et la formation est la plus forte, avec 49 % des jeunes qui exercent un emploi salarié privé en lien avec leur formation. L'emploi public, en particulier la fonction publique hospitalière, n'étant pas dans le champ d'observation, on peut supposer que le lien serait plus important s'il était inclus. Ce domaine de formation ne représente cependant que 1 % des lycéens professionnels sortants d'études en 2021 (voir « Pour en savoir plus »).

À l'opposé, certains domaines de formation sont plus généralistes. Les jeunes issus d'une formation des « services administratifs » sont 21 % à exercer un emploi correspondant à leur domaine de formation. 29 % d'entre eux travaillent dans le « commerce », 11 % dans l'« hôtellerie-restauration », 7 % dans la « logistique ». Les jeunes lycéens professionnels avec une formation dans le « social et services » s'insèrent également dans des activités variées. Parmi eux, 19 % exercent un emploi salarié privé en lien avec leur domaine de formation, 19 % en « nettoyage », 16 % en « commerce, vente et mercatique » (voir « Pour en savoir plus » - [figure 1b complémentaire](#)).

« Santé » et « gros œuvre » : un lien fort entre formation et emploi

Les domaines de formation de la « santé », du « gros œuvre » et de l'« alimentation » offrent aux apprentis une bonne insertion et le lien entre formation et emploi est plus élevé qu'en moyenne [figure 2a](#). En particulier, dans le domaine de l'« alimentation », quel que soit le niveau de diplôme, 63 % des apprentis sont en emploi salarié privé six mois après leur sortie d'études en 2020. Parmi ces jeunes en emploi, près de sept sur dix occupent un emploi dans le secteur correspondant à leur formation. Dans d'autres domaines, la proximité entre formation et emploi est forte, mais l'insertion plus faible qu'en moyenne. C'est le cas, par exemple, de la « coiffure », de l'« hôtellerie » ou du « commerce », particulièrement

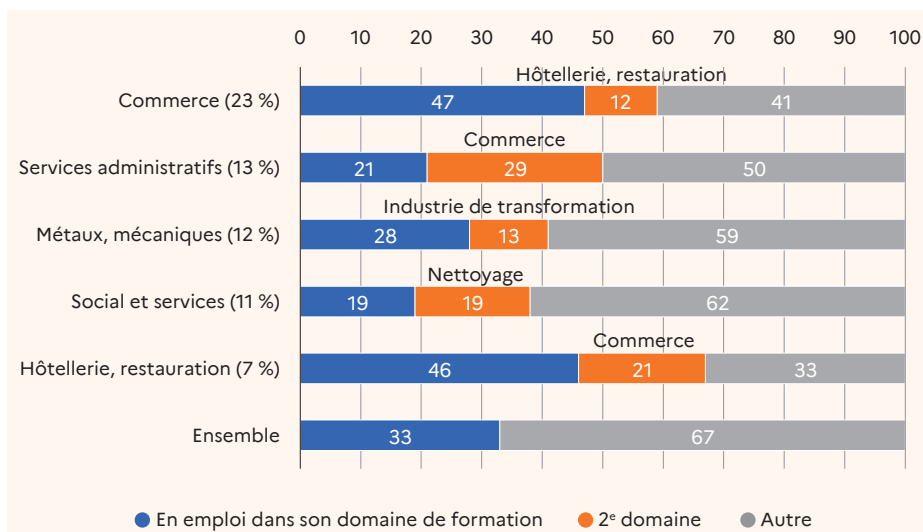
1a Insertion des apprentis selon leur domaine de formation (en %)



Commerce : commerce, vente et mercatique ;
Hôtellerie, restauration : hôtellerie, restauration, tourisme ;
Services administratifs : services administratifs, comptables et ressources humaines.
Lecture : parmi les apprentis relevant d'une formation en « commerce », en emploi en janvier 2021, six mois après la sortie d'études, 63 % exercent un emploi correspondant à leur formation.
Note : le pourcentage entre parenthèses représente la part du domaine de formation parmi l'ensemble des sortants de formation.
Champ : apprentis sortant d'une dernière année de formation, en emploi salarié privé en janvier 2021, six mois après la sortie de formation.
Source : DEPP, DARES, InserJeunes.

Réf. : Note d'Information, n° 23.28. DEPP

1b Insertion des lycéens professionnels selon leur domaine de formation (en %)



Commerce : commerce, vente et mercatique ;
Hôtellerie, restauration : hôtellerie, restauration, tourisme.
Lecture : parmi les jeunes lycéens professionnels relevant d'une formation de « commerce » en emploi en janvier 2021, six mois après la sortie d'études, 47 % exercent un emploi correspondant à leur formation.
Note : le pourcentage entre parenthèses représente la part du domaine de formation parmi l'ensemble des sortants de formation.
Champ : lycéens professionnels sortant d'une dernière année de formation, en emploi salarié privé en janvier 2021, six mois après la sortie de formation.
Source : DEPP, DARES, InserJeunes.

Réf. : Note d'Information, n° 23.28. DEPP

touchés par la crise sanitaire, au moment de l'entrée dans la vie active des jeunes sortants de formation en 2020. Les domaines de formation « métaux-mécanique » et « second œuvre » prédominent, avec respectivement 15 % et 10 % des apprentis sortant d'études en 2020. Les taux d'emploi dans ces domaines sont élevés (66 % et 63 %), mais le lien entre emploi et formation est plus distendu. Les jeunes apprentis en emploi formés en « second œuvre » sont 42 % à exercer un emploi

en lien avec leur domaine de formation, 18 % travaillent dans le « gros œuvre », 6 % dans les « industries de transformation ». Parmi les apprentis en emploi formés en « métaux mécaniques », 55 % travaillent dans leur domaine de formation, 10 % dans les « industries de transformation » et 5 % en « électricité ». Enfin, les formations dans les domaines « social et services » insèrent de manière plus variée et offrent une insertion plus faible que la moyenne (44 % des apprentis en emploi six

mois après leur sortie de formation).

Une insertion plus élevée qu'en moyenne, mais un lien plus distendu entre emploi et formation pour les lycéens professionnels des « services administratifs »

Dans les domaines de la « santé » ou des « transports », pour les lycéens professionnels sortis d'études en 2020, le lien entre la formation suivie et l'emploi occupé est fort et l'insertion également plus élevée que la moyenne **figure 2b**. Dans ces deux domaines, plus d'un jeune lycéen professionnel sur deux est en emploi salarié privé six mois après sa sortie d'études. Six jeunes sur dix issus d'une formation dans le domaine des « transports » exercent une activité en lien avec sa formation (cinq sur dix dans la « santé »). Dans le « commerce », où la proximité entre formation et emploi est forte, le taux d'emploi est légèrement supérieur à la moyenne (37 %).

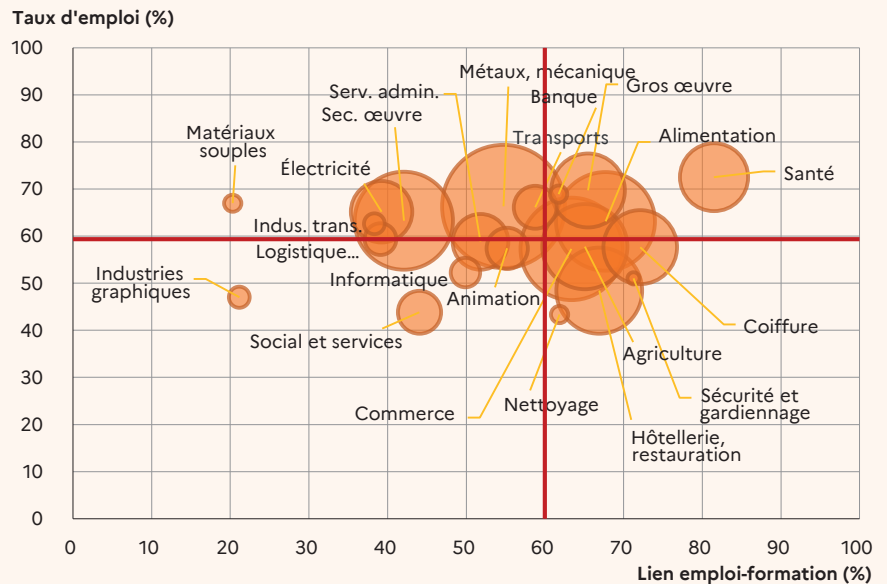
Dans d'autres domaines, le lien entre formation et emploi est resserré, mais l'insertion plus faible qu'en moyenne. C'est le cas, par exemple de l'« hôtellerie-restauration », particulièrement touchée par la crise sanitaire début 2021, ou de celui de « la sécurité ».

Dans les « services administratifs » et le « travail des métaux-mécanique-maintenance », les taux d'emploi sont plus élevés que la moyenne (39 %), mais le lien entre emploi et formation est plus distendu. Enfin, les formations dans les domaines « social et services » insèrent dans des secteurs plus variés et offrent une insertion plus faible que la moyenne (28 % des lycéens professionnels sont en emploi salarié privé, six mois après leur sortie de formation). C'est aussi le cas pour la « production de matériaux souples », mais les effectifs concernés sont faibles (2 % des lycéens professionnels sortant d'études).

Au niveau bac pro, six apprentis sur dix en emploi exercent un métier en relation avec leur formation

Pour les apprentis, la proximité entre emploi et formation est la plus grande au niveau du brevet professionnel. À ce niveau, trois jeunes sur quatre en emploi salarié privé à six mois travaillent dans leur domaine de formation. En effet, ce type de diplôme est préparé, soit en exerçant déjà une activité professionnelle, soit dans le cadre d'un contrat en alternance, le plus souvent après un diplôme de niveau 3 obtenu dans la même spécialité ou une

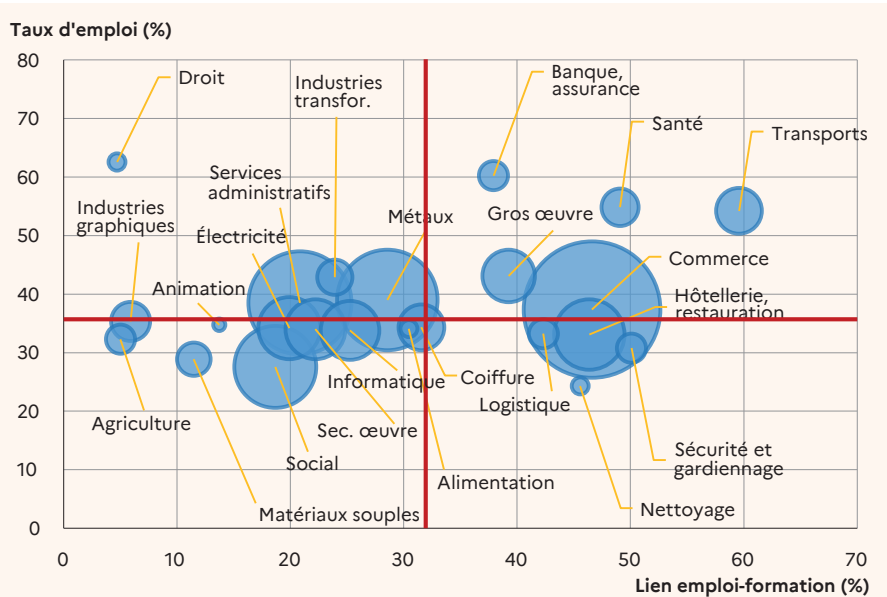
2a Taux d'emploi et lien emploi-formation des apprentis en emploi (en %)



Lecture : les liens emploi formation (81 %) et taux d'emploi (73 %) en « santé » sont supérieurs à la moyenne nationale.
Note : le lien formation-emploi est mesuré par le pourcentage de jeunes en emploi dans leur domaine de formation (voir encadré et onglet « source, champ, définition »). Les traits en rouge représentent la moyenne nationale du taux d'emploi (resp. lien emploi-formation) pour l'ensemble des domaines de formation. Les ronds sont proportionnels au nombre de personnes en emploi à six mois dans le secteur concerné.
Remarque : les libellés complets sont accessibles dans le fichier de données accompagnant la Note.
Champ : apprentis sortant d'une dernière année de formation en 2020, en emploi en janvier 2021, six mois après la sortie de formation.
Source : DEPP, DARES, InserJeunes.

Réf. : Note d'Information, n° 23.28. DEPP

2b Taux d'emploi et lien emploi-formation des lycéens en emploi (en %)



Lecture : le taux d'emploi (54 %) et le lien formation-emploi (60 %) du domaine de formation « transport » sont supérieurs à la moyenne nationale.
Note : le lien formation-emploi est mesuré par le pourcentage de jeunes en emploi dans leur domaine de formation (voir encadré et onglet « source, champ, définition »). Les traits en rouge représentent la moyenne nationale du taux d'emploi (resp. lien emploi-formation) pour l'ensemble des domaines de formation. Les ronds sont proportionnels au nombre de personnes en emploi à six mois dans le secteur concerné.
Remarque : les libellés complets sont accessibles dans le fichier de données accompagnant la Note.
Champ : lycéens professionnels sortant d'une dernière année de formation en 2020, en emploi en janvier 2021, six mois après la sortie de formation.
Source : DEPP, DARES, InserJeunes.

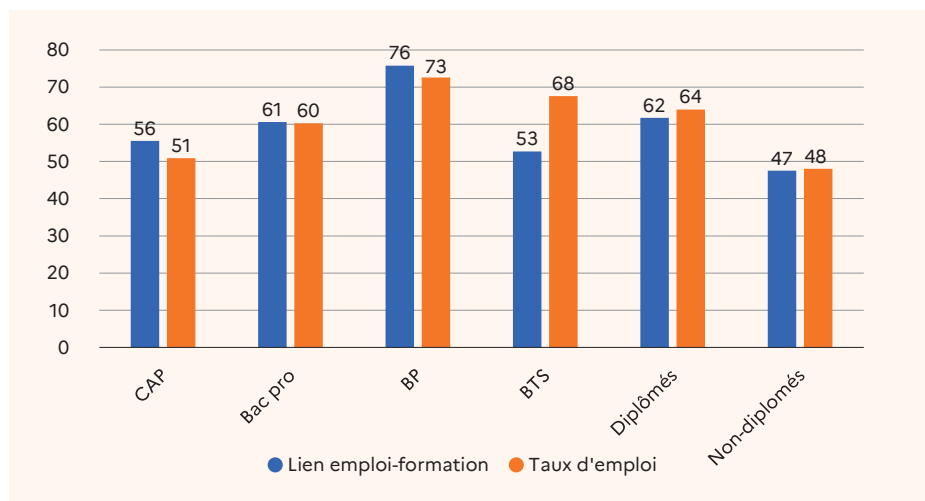
Réf. : Note d'Information, n° 23.28. DEPP

spécialité voisine. Le niveau d'insertion associé est donc également élevé, avec un taux d'emploi de 76 %, six mois après la sortie d'études en 2020 **figure 3a**. Au niveau baccalauréat professionnel, 61 % des jeunes en emploi l'exercent dans le secteur correspondant à leur domaine de

formation et 56 % au niveau CAP. Le lien entre formation et emploi est légèrement moins resserré au niveau BTS, avec 53 % des apprentis en emploi dans un domaine correspondant à sa formation (voir « Pour en savoir plus » - figure 3a complémentaire).

Dans certains domaines (telles l'« agriculture » ou la « coiffure »), le lien entre emploi et formation est plus fort (de 12 points) au niveau BTS par rapport au niveau CAP (voir « Pour en savoir plus » - figure 3a complémentaire). Pour les lycéens professionnels, la proximité entre l'emploi et la formation est de mêmes ampleurs pour les CAP et les baccalauréats professionnels (31 et 30 %) et un peu plus élevé au niveau BTS (34 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 3b). Les écarts entre les liens formation-emploi des CAP et des BTS sont importants pour certains domaines de formation (électricité : + 17 points et commerce : + 14 points en faveur des BTS). En « coiffure », le lien emploi-formation est plus élevé de 5 points pour les CAP par rapport aux BTS (voir « Pour en savoir plus » - figure 3b complémentaire).

3a Taux d'emploi et lien emploi-formation des apprentis en emploi (en %)



Champ : apprentis sortant d'une dernière année de formation en 2020, en emploi en janvier 2021, six mois après la sortie de formation.
Source : DEPP, DARES, Inserjeunes.

Réf. : Note d'Information, n° 23.28. DEPP

Une relation plus forte entre emploi et formation pour les jeunes ayant obtenu leur diplôme

Le lien entre l'emploi occupé et la formation suivie est plus resserré pour les jeunes ayant obtenu leur diplôme que pour ceux ne l'ayant pas obtenu. Ainsi, parmi les lycéens en emploi ayant obtenu leur diplôme, 34 % exercent une activité en lien avec leur formation contre 20 % pour ceux n'ayant pas obtenu leur diplôme (14 points d'écart) (voir figure 3a). Pour les apprentis, l'écart est de même ampleur (15 points) avec 62 % des jeunes en emploi qui le sont dans leur domaine de formation contre 47 % pour ceux n'ayant pas obtenu leur diplôme (voir « Pour en savoir plus » - figure 3b).

Une proximité entre formation et emploi plus grande pour les femmes dans les domaines où elles sont les plus présentes

Dans les domaines où les femmes sont proportionnellement plus nombreuses parmi les personnes en emploi, elles trouvent plus fréquemment que les hommes, un emploi en lien avec leur formation. Par exemple, pour les lycéens professionnels du domaine « social et services à la famille », 6 % des hommes et 20 % des femmes exercent un emploi salarié privé en correspondance avec leur domaine de formation (voir « Pour en savoir plus » - figure 4a). Il s'agit d'un domaine très majoritairement féminin (parmi les jeunes sortants de formation en emploi, plus de neuf personnes sur dix sont des femmes). De même, dans les domaines où les hommes sont plus présents, ils occupent plus souvent que les femmes un emploi en lien avec leur formation. Par exemple, dans le « gros

œuvre », où neuf emplois sur dix sont occupés par des hommes, le lien emploi-formation de ces derniers (42 %) est plus élevé de 19 points que celui des femmes (23 %). En « métaux mécaniques », où la quasi-totalité des lycéens en emploi six mois après la sortie de formation sont des hommes, l'écart est de 16 points : 29 % des hommes travaillent dans leur domaine de formation contre 13 % des femmes.

Dans le « commerce » et « l'hôtellerie-restauration », la répartition dans l'emploi entre hommes et femmes est plus équilibrée. Le lien entre formation et emploi est plus resserré pour les hommes dans « l'hôtellerie-restauration » : 54 % des hommes issus de ce domaine de formation y travaillent contre 39 % des femmes. Dans le « commerce », les femmes travaillent davantage que les hommes dans leur domaine de formation (52 % contre 41 %).

Pour les apprentis, la proximité entre emploi et formation est également plus forte pour les hommes dans les domaines où ils sont majoritairement présents (« gros œuvre du BTP », « métaux mécaniques »). Dans l'« hôtellerie-restauration » et le « commerce », les liens entre emploi et formation sont de même ampleur pour les femmes et les hommes, le lien entre emploi et formation est plus fort (de 12 points) au niveau BTS par rapport au niveau CAP (voir « Pour en savoir plus » - figure 4b). ■

LE LIEN ENTRE LES NOMENCLATURES EMPLOI ET FORMATION

Dans Inserjeunes des informations sont disponibles, d'une part, sur le niveau fin de la formation suivie par le jeune et, d'autre part, sur la PCS à un niveau fin de l'emploi occupé, s'il est en emploi six mois après sa sortie de formation, nomenclatures des professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés des employeurs privés et publics (PCS-ESE) niveau 3 en 425 postes (voir « Pour en savoir plus » - Méthodologie). De par leur construction, ces nomenclatures ne présentent pas de correspondance entre elles, puisqu'elles sont élaborées indépendamment l'une de l'autre. Dès lors qu'une mise en relation des champs formation et métier s'impose, il est nécessaire de construire une table de correspondance. Pour 90 % des jeunes en emploi six mois après leur sortie de formation, un lien de correspondance a pu être établi en rapprochant les deux nomenclatures formation et emploi. Cette correspondance est basée sur une table de passage inspirée de la nomenclature Domaine Emploi Formation (DEF). Cette table de passage établissant un lien normatif entre les nomenclatures formations et métiers a été réalisée en partenariat par les acteurs concernés (Carif-Oref, Région, etc.) dans les Hauts-de-France animé par le C2RP <https://www.c2rp.fr/diagnostic/nomenclatures-et-zonages>. Certaines PCS-ESE non présentes dans les tables ont été recodées par la DEPP et les services statistiques académique (SSA) pour leur trouver le DEF adéquat.

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.28, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques